Au terme d'une procédure conduite en collaboration technique avec les néphrologues, ingénieurs biomédicaux et pharmaciens de l'AP-HM (Marseille), du CHU de Nancy, des Centres Hospitaliers du Havre et du Mans,
UniHA
lance
un nouveau marché
portant sur
des forfaits de séance de dialyse chronique adulte
.

Le principe est celui d'un accord-cadre de 12 ans, avec relance de marchés subséquents. La période de lancement des forfaits subséquents
sera
de 2 ans, pour une durée de 10 ans à partir de la notification.
Cette durée est en adéquation
avec la durée de vie réglementaire des générateurs de dialyse
en centre lourd.

Cette modalité permet de répondre au besoin de personnalisation. Le marché fonctionne sous forme de forfait d'hémodialyse en coût à la séance. Le coût intègre l'équipement, la maintenance et les consommables. La reprise du parc existant est également assurée. Le forfait s'adapte ainsi au besoin de chaque établissement et leur apportera une économie allant jusqu'à 5 %.

« Le service biomédical de l'unité de dialyse de l'AP-HM a testé l'ensemble des paramètres techniques et de maintenance de tous les générateurs proposés afin de s'assurer de leur performance. Les essais en service au sein de 4 centres hospitaliers ont permis de s'assurer de la sécurité d'utilisation et de l'ergonomie des consommables et des équipements. Tout l'environnement associé tel que la logistique, la formation, le personnel technique et commercial dédié a également été évalué
»,
explique Christelle Labrande, pharmacien acheteur à l'AP-HM.